

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**Séance du **17 octobre 2013**

## Nombre de conseillers

- en exercice	<b>10</b>
- présents	<b>9</b>
- votants	<b>9</b>
- absents	<b>1</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille treize, le 17 octobre à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GALY Henri.

**Etaient présents : MM.**

BOURELY Marcel, BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle

Date de convocation :

**11 octobre 2013**

Absente excusée : LOMBARD Françoise, donne procuration à BRUNA Roger

Date d'affichage :

M. me STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

## OBJET

ANNULATION DU  
PROJET D'EXTENSION  
DU NOUVEAU  
CIMETIERE.

Le Maire expose que pour des raisons financières, la commune doit annuler le projet d'achat d'extention du nouveau cimetière.

Le sous-seing privé du compromis de vente doit être abrogé avant le 31 octobre 2013.

Cette annulation est faite en accord avec le vendeur.

Après discussion, le Maire propose un vote pour cette annulation

:  
Pour : 9 voix (dont une procuration) Contre : 1 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

SOUS-PREFECTURE

24 OCT. 2013

SAINT-GAUDENS

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Préfecture de Haute-Garonne  
le et publication ou  
notification du



Le Maire,

Signature